

FICHE TECHNIQUE ANCIEN STAND DE TIR

(rue du Nord 25)



*Cette fiche technique est un complément, elle ne remplace en aucun cas
l'Ordonnance concernant les salles et équipements communaux*

L'Ancien stand de tir dispose de :

- ~ 230 places assises ;
- Locaux pouvant servir de loge (à aménager) ;
- 2 locaux WC ;
- 1 local Caisse/bureau de ~ 16 m²
- Cuisine ;
- Poulies de montage pour installation son et lumière (aucun matériel de son et de lumière) ;
- 5 sorties de secours.

Dispositions complémentaires

(Extrait Ordonnance concernant les salles et équipements communaux)

3.1 DESTINATION

- 3.1.1 L'Ancien stand est destiné, en priorité, à l'organisation de spectacles estivaux tels que théâtres, opéras, ballets, danse, musique classique, one man show, jazz, conférences.
- 3.1.2 Les concerts rocks ou similaires ne sont pas autorisés. Il en va de même de toute manifestation qui causerait des nuisances importantes au voisinage.
- 3.1.3 D'autres manifestations telles qu'expositions ou marchés peuvent également s'y dérouler.
- 3.1.4 Suivant les possibilités, l'Ancien stand peut en outre être mis à disposition d'entreprises pour des réceptions ou de particuliers uniquement pour des cérémonies laïques et des apéritifs de mariage.

3.2 ATTRIBUTION, COMPETENCES

- 3.2.1 Le Conseil municipal fixe l'horaire cadre d'utilisation du bâtiment (art. 3.4). Dans des cas particuliers, dûment justifiés, il peut accorder des dérogations limitées en durée et en nombre.

3.3 SURVEILLANCE

- 3.3.1 Le concierge (ou un machiniste de scène nommément désigné) veille que les utilisateurs respectent les installations mises à leur disposition, qu'ils se conforment à l'ordonnance d'utilisation édictée et aux éventuelles conditions spéciales fixées lors de la délivrance de l'autorisation.
- 3.3.2 La configuration de la scène, comme celle des gradins et celle de la fosse d'orchestre, pour des raisons de sécurité et de responsabilité, ne peut être modifiée qu'en présence d'un spécialiste agréé.
- 3.3.3 Les équipements techniques ou autres ne peuvent être utilisés qu'en présence d'un machiniste agréé.

3.4 HORAIRES

- 3.4.1 Les activités bruyantes ne commenceront pas avant 07 h 00.
- 3.4.2 La fin des spectacles, ou des activités citées à l'art. 3.1.1, est fixée à 24 h 00.
- 3.4.3 La fin des activités citées aux arts. 3.1.3 et 3.1.4 est fixée à 20 h 00.

3.5 ORDRE GENERAL

- 3.5.1 La consommation de boissons et de nourriture est interdite sur les gradins ou sur la scène. Elle demeure autorisée dans le reste du bâtiment.

3.6 SECURITE

- 3.6.1 Au besoin, l'organisateur peut être tenu de compléter les installations existantes pour la lutte contre le feu.
- 3.6.2 Il est formellement interdit de faire du feu (grillades ou autres) dans le bâtiment ou à proximité immédiate des façades. Sur demande, l'utilisation d'appareils à gaz dans les locaux Ouest en maçonnerie peut être tolérée. Les appareils fonctionnant au gaz doivent correspondre aux exigences de sécurité, de santé et doivent être munis d'un dispositif permettant de couper l'alimentation en gaz lorsque ce dernier ne brûle pas. Un contrôle du gaz lors de manifestations doit être effectué par des contrôleurs dont les connaissances spécialisées ont été validées par un examen (liste sous www.arbeitskreis-lpg.ch/service/liste).
- 3.6.3 Des matériaux facilement inflammables et se consumant rapidement ne sont pas admis, notamment comme matériaux de décoration.
- 3.6.4 Les projecteurs, spots ou autres objets dégageant de la chaleur doivent être tenus à distance de tout élément inflammable (charpente, rideaux, etc.).
- 3.6.5 Toute installation électrique provisoire est soumise à un contrôle obligatoire effectué par un organe reconnu. N'est pas considéré comme provisoire, tout appareil indépendant branché à une prise fixe du bâtiment.

3.7 PARCAGE, CIRCULATION ET ABORDS DU BATIMENT

- 3.7.1 L'organisateur prendra toute mesure prescrite par le Service de sécurité en ce qui concerne le parage et la circulation des véhicules sur les places de stationnement et/ou sur les rues adjacentes.
- 3.7.2 Le parage et l'entreposage sont interdits devant les accès aux sorties de secours.
- 3.7.3 L'organisateur prendra toute mesure prescrite par le service des infrastructures, ou un autre service communal, lors de la mise en place d'installations complémentaires (tentes, roulottes, etc.) à l'extérieur du bâtiment ou de toute utilisation des abords.

Tarifs

(Extrait Ordonnance concernant les salles et équipements communaux)

LOCAL OU EQUIPEMENT	A Sociétés locales sans but lucratif		B Stés locales avec but lucratif Stés externes sans but lucratif		C Sociétés externes avec but lucratif	
	Forfait ½ jour	Forfait 1 jour	Forfait ½ jour	Forfait 1 jour	Forfait ½ jour	Forfait 1 jour
SOCIÉTÉ HALLE :						
° Grande salle ; Cuisine-débit ; toutes les tables et chaises ; Salle A (40 m²) et salle B (50 m²) – 1 ^{er} étage ; Praticables	Fr. 200.—	Fr. 400.—	Fr. 360.—	Fr. 720.—	Fr. 530.—	Fr. 1060.—
° Technique (sono, éclairage, beamer, internet) forfait	Fr. 100.—	Fr. 100.—	Fr. 100.—	Fr. 100.—	Fr. 100.—	Fr. 100.—
° Match au loto - 1 soir forfait	Fr. --.—	Fr. 400.—	Fr. --.—	Fr. 500.—	Fr. --.—	Fr. 500.—
° Matches au loto - 2 soirs suivis forfait	Fr. --.—	Fr. 600.—	Fr. --.—	Fr. 800.—	Fr. --.—	Fr. 800.—
AULA DE CHANTEMERLE :						
° Aula de Chantermerle	Fr. 100.—	Fr. 200.—	Fr. 250.—	Fr. 500.—	Fr. 400.—	Fr. 800.—
° Technique – Utilisation pour conférence (sono, beamer, connexion internet, loges) forfait	Fr. 150.—	Fr. 150.—	Fr. 150.—	Fr. 150.—	Fr. 150.—	Fr. 150.—
° Technique – Utilisation pour manifestation (sono, beamer, connexion internet, loges) forfait	Fr. 250.—	Fr. 250.—	Fr. 250.—	Fr. 250.—	Fr. 250.—	Fr. 250.—
AULA DE L'ÉCOLE SECONDAIRE :						
° Ecole secondaire – beamer forfait	Fr. 60.—	Fr. 120.—	Fr. 100.—	Fr. 200.—	Fr. 200.—	Fr. 400.—
° Location annuelle uniquement	Fr. 10.—/h.	Fr. 80.—	Fr. 40.—/h.	Fr. 160.—	Fr. 60.—/h.	Fr. 240.—
ANCIEN STAND DE TIR :						
° Bâtiment (inclus chaises et carnotzets)	Fr. 100.—	Fr. 200.—	Fr. 180.—	Fr. 360.—	Fr. 270.—	Fr. 540.—
° Scène, gradins, fosse d'orchestre forfait	Fr. 120.—	Fr. 240.—	Fr. 180.—	Fr. 360.—	Fr. 270.—	Fr. 540.—
° Apéro de mariage et cérémonie laïque (non chauffé et pas au-delà 20h00)	Fr. 75.—	Fr. 150.—	Fr. 100.—	Fr. 200.—	Fr. --.—	Fr. --.—
Supplément pour intervention conciergerie :						
* en semaine	Fr. 20.—	/ h.	Fr. 20.—	/ h.	Fr. 20.—	/ h.
* les samedis	Fr. 30.—	/ h.	Fr. 30.—	/ h.	Fr. 30.—	/ h.
* les dimanches et jours fériés	Fr. 50.—	/ h.	Fr. 50.—	/ h.	Fr. 50.—	/ h.

Caution :

- ° Caution (clés et bâtiment) de Fr. 100.— à Fr. 400.— (en fonction de la manifestation) ; définie par le service des Bâtiments
- ° Caution minimale clé ou badge Fr. 50.— (prix par pce)

Emolument minimum :

- ° Emolument minimum Un montant de minimum Fr. 20.— est facturé pour le traitement d'une réservation, même si le montant de la location est inférieur.

Emolument en cas d'annulation :

- ° Emolument forfaitaire Fr. 50.—

Photographies de la salle et des équipements

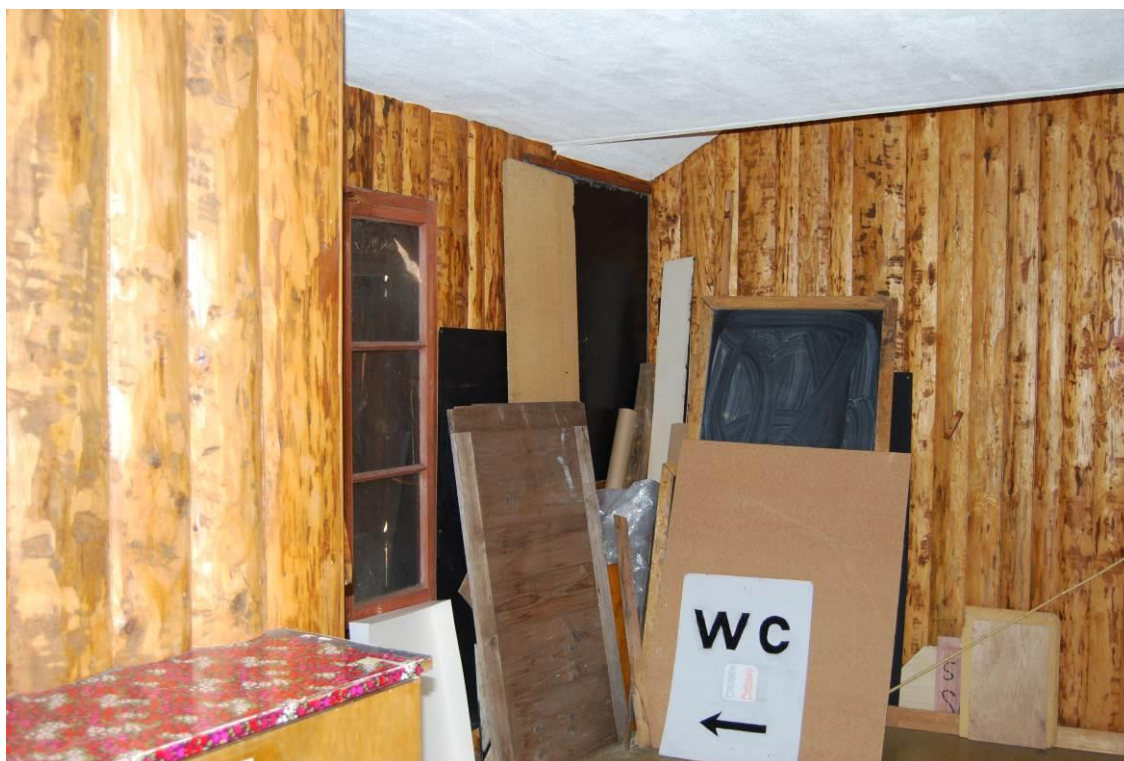




Carnotzet Militaire :



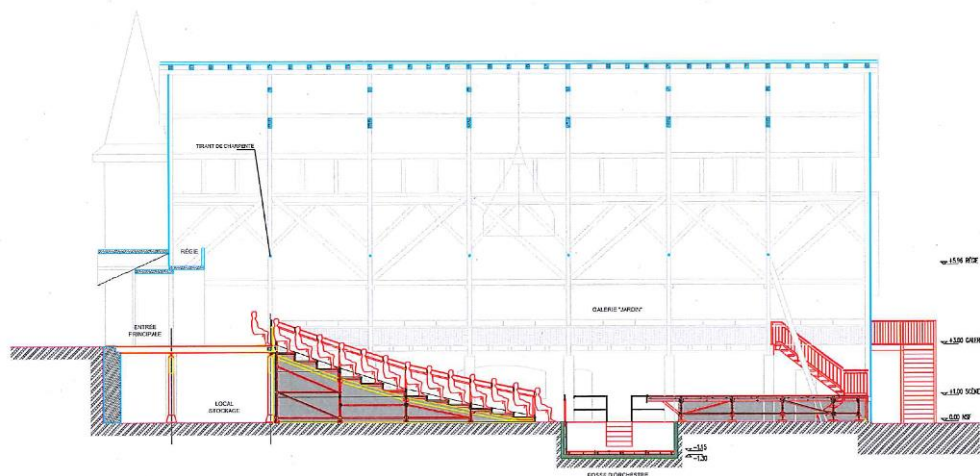
Carnotzet Campagne :



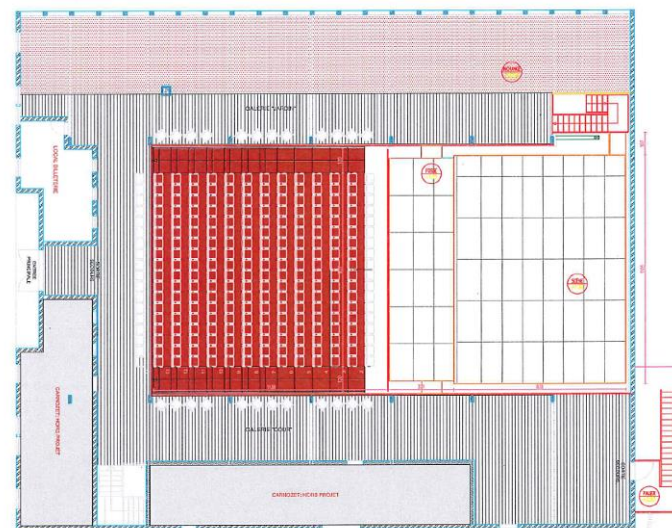
Cuisine :



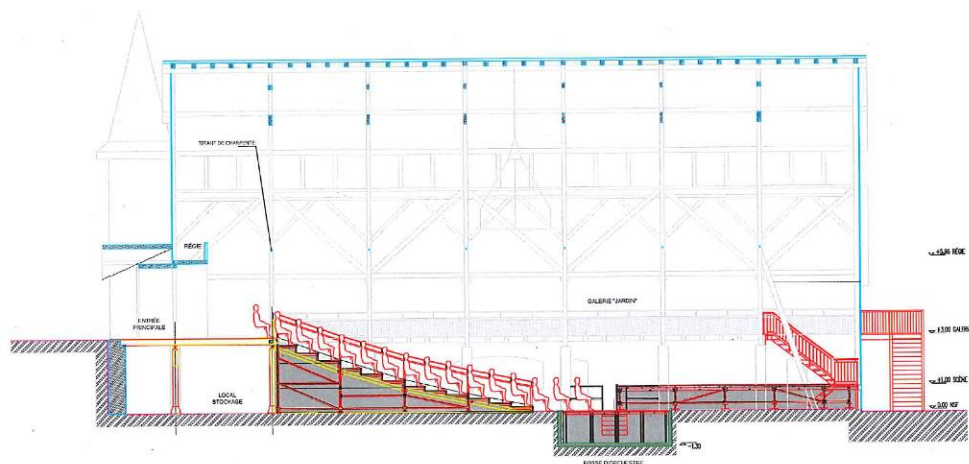
GRADINS (Dimensions : 10.28 x 11.34 m) / **FOSSE D'ORCHESTRE** ou 57 places au sol (Dimensions : 10.80 x 4.00 m)
(Extrait Ordonnance concernant les salles et équipements communaux) – **CONFIGURATIONS POSSIBLES**



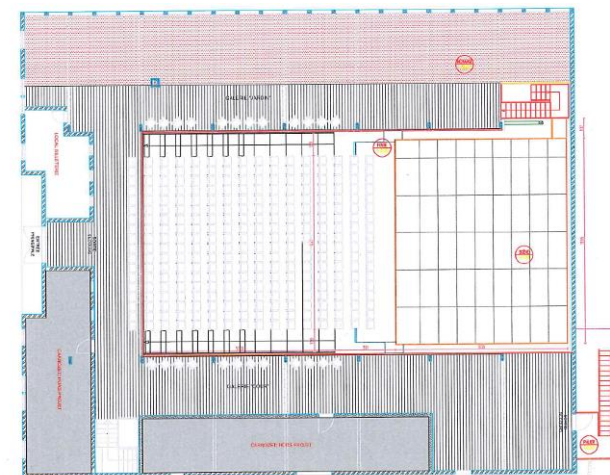
COUPE LONGITUDINALE - ECH: 1/100 - Configuration 1 (fosse basse + scène en porte à faux)



PLAN GALERIE - ECH: 1/100 - Configuration 1 (fosse basse + scène en porte à faux)

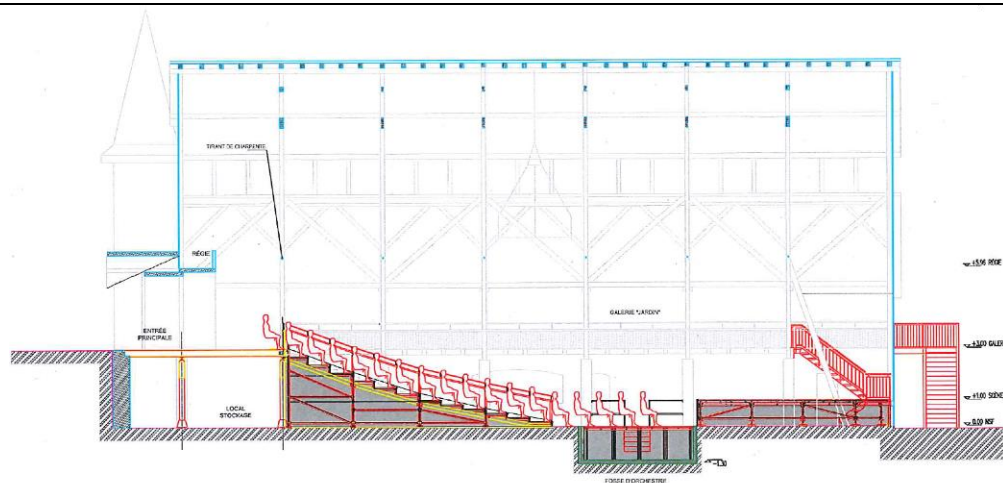


COUPE LONGITUDINALE - ECH: 1/100 - Configuration 2 (fosse haute + scène longue)

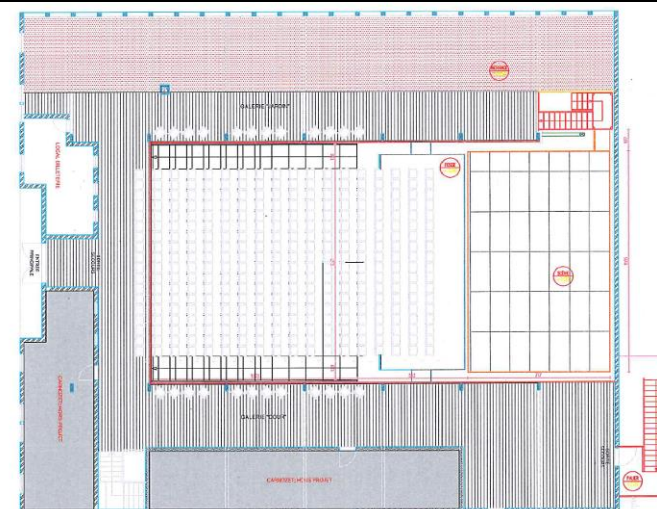


PLAN GALERIE - ECH: 1/100 - Configuration 2 (fosse haute + scène longue)

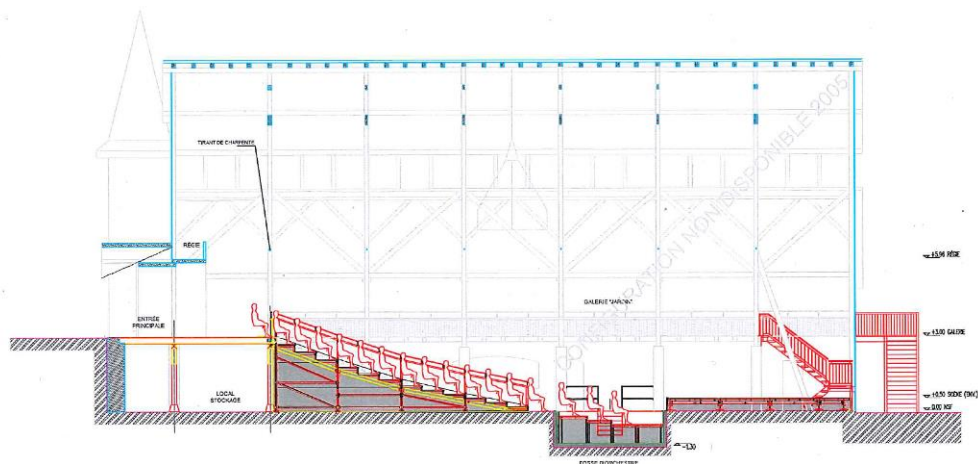
GRADINS (Dimensions : 10.28 x 11.34 m) / **FOSSE D'ORCHESTRE** ou 57 places au sol (Dimensions : 10.80 x 4.00 m)
(Extrait Ordonnance concernant les salles et équipements communaux) – **CONFIGURATIONS POSSIBLES SUITE**



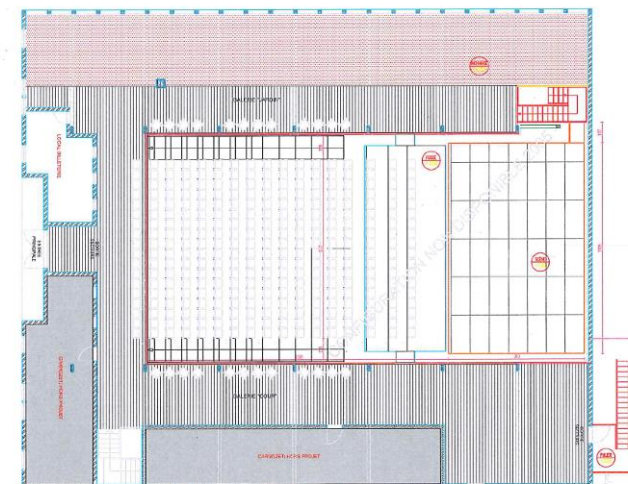
COUPE LONGITUDINALE - ECH: 1/100 - Configuration 3 (fosse haute + scène courte)



PLAN GALERIE - ECH: 1/100 - Configuration 3 (fosse haute + scène courte)



COUPE LONGITUDINALE - ECH: 1/100 - Configuration 4 (gradinage fosse + scène courte basse)

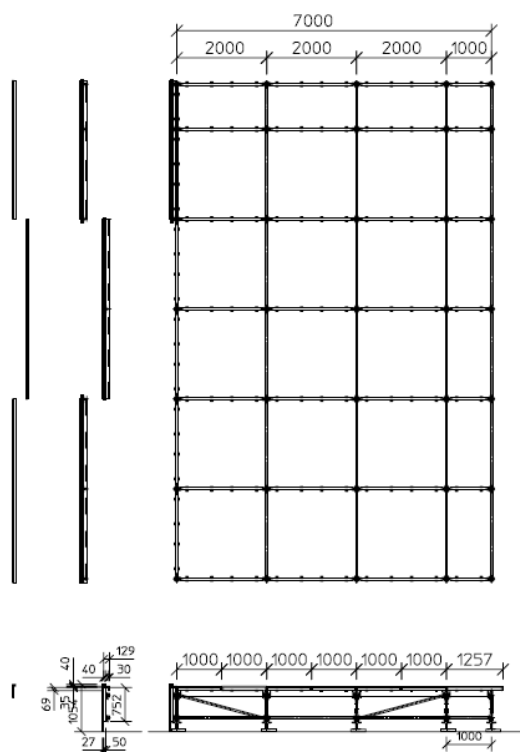


PLAN GALERIE - ECH: 1/100 - Configuration 4 (gradinage fosse + scène courte basse)

SCENE DEMONTABLE

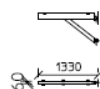
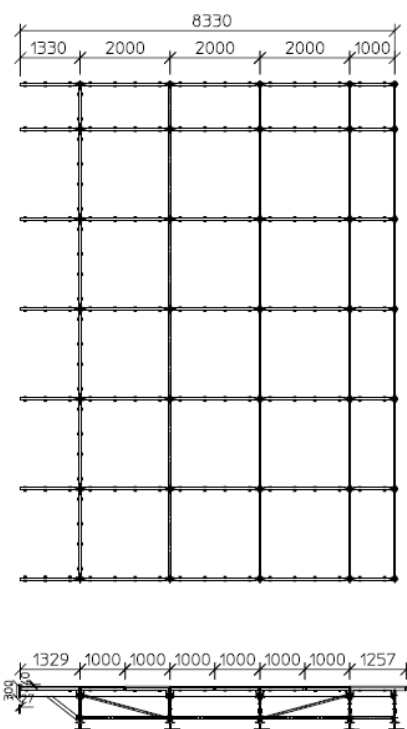
Dimensions – 3 versions possibles

Version 7.26 x 11.00



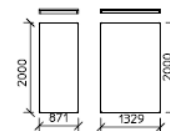
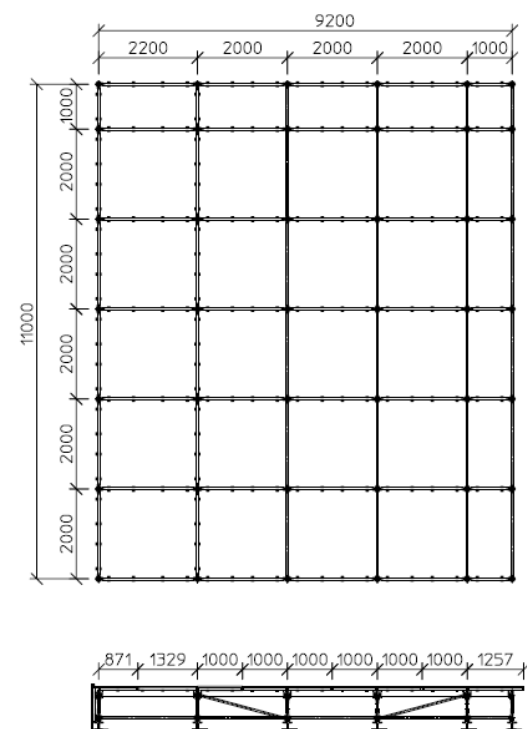
30 x 1000 x 2000 mm
6 x 1000 x 1000 mm
5 x 1257 x 2000 mm
1 x 1257 x 1000 mm

Version 8.62 x 11.00



5 x 1329 x 2000 mm
1 x 1329 x 1000 mm
30 x 1000 x 2000 mm
6 x 1000 x 1000 mm
5 x 1257 x 2000 mm
1 x 1257 x 1000 mm

Version 9.61 x 11.00



5 x 871 x 2000 mm
1 x 871 x 1000 mm
5 x 1329 x 2000 mm
1 x 1329 x 1000 mm
30 x 1000 x 2000 mm
6 x 1000 x 1000 mm
5 x 1257 x 2000 mm
1 x 1257 x 1000 mm

EQUIPEMENT DE L'ANCIEN STAND :

ARTICLES	PRIX CHF	NBRE A DISPO	PHOTO
CHAISE EN BOIS	Fr. 1.—/pce pour location externe à l'Ancien stand	340	
CHAISE EN BOIS PLIABLE	Fr. 1.—/pce pour location externe à l'Ancien stand	150	
TABLE Avec bancs pour s'asseoir Dimensions plateau : 5.00 x 0.51 m	Inclus dans le prix du bâtiment	6	
TABLE EN BOIS Située sur l'esplanade Dimensions : 1.20 x 0.85 m	Inclus dans le prix du bâtiment	1	
PLACE AMENAGEE POUR ROULOTTE WC Côté Nord/Ouest	--	--	

EQUIPEMENT DE LA CUISINE :

ARTICLES	PRIX CHF	NBRE A DISPO	PHOTO
AUTOUISEUR A BOIS	Inclus dans le prix du bâtiment	3	

ARTICLES	PRIX CHF	NBRE A DISPO	PHOTO
TABLE DE TRAVAIL EN INOX Avec 2 évier de 2 plonges chacun	Inclus dans le prix du bâtiment	2	
GRILL ELECTRIQUE	Inclus dans le prix du bâtiment	1	

EQUIPEMENT DU CARNOTZET «MILITAIRE» (30 m²) :

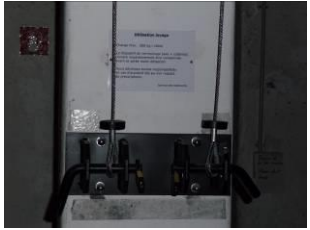
ARTICLES	PRIX CHF	NBRE A DISPO	PHOTO
CUISINE Évier 2 plonges Cuisinière de 4 plaques	Inclus dans le prix du bâtiment	--	
TABLE CARREE Dimensions : 0.75 x 0.75 m	Inclus dans le prix du bâtiment	5	
CHAISE	Inclus dans le prix du bâtiment	12	
TABLE BOIS «GRANDE» Dimensions : 1.60 x 0.85 m	Inclus dans le prix du bâtiment	2	

EQUIPEMENT DU CARNOTZET «CAMPAGNE» (48 m²):

Le carnotzet « campagne » dispose également d'une cuisinette.

ARTICLES	PRIX CHF	NBRE A DISPO	PHOTO
TABLE BOIS «GRANDE» Dimensions : 2.20 x 0.78 m	Inclus dans le prix du bâtiment	1	
TABLE RONDE Dimensions : Ø 0.80 m	Inclus dans le prix du bâtiment	3	
TABLE CARREE Dimensions : 0.70 x 0.70 m	Inclus dans le prix du bâtiment	1	
TABLE RECTANGULAIRE Dimensions : 1.20 x 0.70 m	Inclus dans le prix du bâtiment Fr. 10.—/pce pour location externe à l'Ancien stand	28	
CHAISE EN PLASTIQUE	Inclus dans le prix du bâtiment	50	

MATÉRIEL TECHNIQUE :

ARTICLES	PRIX CHF	NBRE A DISPO	PHOTO
CÂBLE DE LEVAGE Charge max. 300 kg/câble	Inclus dans le prix du bâtiment	16	
PRISES ELECTRIQUES (+ tableau électrique) GR. 2 GR. 7	Inclus dans le prix du bâtiment	--	
TABLEAU GIFAS NUM. 1 GROUPE 1 (Côté gauche de la scène)	Inclus dans le prix du bâtiment	--	
TABLEAU GIFAS NUM. 3 GROUPE 3 (Côté droit de la scène)	Inclus dans le prix du bâtiment	--	